

Association des femmes diplômées d'expertise comptable administrateurs

Les femmes experts-comptables au cœur des investissements d'avenir - Paris - 17 juin 2011



D.R.

La ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse et René Ricol, Commissaire Général à l'Investissement, étaient le 17 juin dernier les invités du petit-déjeuner de l'Association des femmes diplômées d'expertise comptable administrateurs.

Animé par Véronique Morali, présidente du Women's forum et Agnès Bricard, présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et de l'Association, aux côtés de Marie-Ange Andrieux, le petit-déjeuner réunissait les femmes experts-comptables autour de la problématique des investissements d'avenir. René Ricol, après avoir dit son plaisir d'accueillir la ministre dans « sa famille, les experts-comptables », dont il fut le président de 1994 à 1998, avant de prendre la tête de la Fédération Internationale des Experts-Comptables (IFAC) de 2002 à 2004, a exposé les grandes lignes de son action en faveur des investissements d'avenir. Commissaire Général à l'Investissement depuis janvier 2010, il a rappelé l'enjeu des 35 milliards d'euros investis dans l'économie de la connaissance et le développement durable, et souligné la qualité du travail accompli avec Valérie Pécresse.

La ministre a insisté sur le rôle des 22 milliards consacrés à l'université et à la recherche pour remplir les trois objectifs de la réforme : faire émerger dix pôles universitaires à envergure et visibilité mondiales, ressortir plus fort de la crise en travaillant dans les domaines stratégiques correspondant aux enjeux de demain, enfin répondre aux grands défis sociétaux du 21^{ème} siècle.

La ministre s'est adressée aux cent cinquante femmes experts-comptables de l'assistance

pour les appeler à proposer leur candidature aux conseils d'administration des universités, encore très peu féminisés et pour près d'un tiers constitués de personnalités qualifiées extérieures au monde universitaire. Elle s'est dit convaincue que les experts-comptables apporteront des compétences essentielles à la bonne gouvernance des universités.

Second sujet touchant de près les experts-comptables : le dispositif des doctorants-conseil, qui permet de créer des synergies entre le monde universitaire et le privé.

Dans le cadre d'une convention, le doctorant peut ainsi consacrer un à deux jours par semaine à une mission ou un projet que lui aura confié une entreprise. Pour les doctorants, c'est une confrontation avec la réalité du monde économique et l'occasion de valoriser leurs acquis professionnels. Pour les entreprises, c'est la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un jeune chercheur et des ressources du campus et de ses laboratoires, à un coût très raisonnable. Pour soutenir ce dispositif, Agnès Bricard a proposé à la ministre que les experts-comptables se mobilisent comme des relais efficaces dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet et notamment pour l'information des PME sur ce dispositif de doctorant-conseil.

2011-295

REPÈRES

A propos de l'Association des femmes diplômées d'expertise comptable administrateurs

L'Association des femmes diplômées d'expertise comptable administrateurs a été créée en novembre 2010 par Agnès Bricard dans le giron de l'Ordre des experts-comptables pour constituer un

vivier de femmes en capacité de devenir administratrices de sociétés. Elle regroupe aujourd'hui plus de 1 100 femmes experts-comptables sur les 4 000 que compte la profession.

Le rôle de l'association est de promouvoir les femmes dans la profession d'expert-comptable : elles sont 50% aujourd'hui à avoir le diplôme alors qu'elles ne sont que 21% à exercer en libéral.

Recevez deux fois par semaine

LES ANNONCES DE LA SEINE



95 €uros : Abonnement (bi-hebdomadaire) avec suppléments juridiques et judiciaires (hebdomadaire) et suppléments culturels (mensuel)

35 €uros : Abonnement (bi-hebdomadaire) avec suppléments culturels (mensuel)

15 €uros : Abonnement (bi-hebdomadaire)

Abonnez-vous par téléphone (*)
en composant le 01.42.60.36.35.

(*) Règlement à la réception de la facture

Oui, je désire m'abonner
et recevoir le journal à l'adresse suivante :

Me, M. Mme, Mlle :

Société :

Rue :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

- Formule à 95 €uros
- Formule à 35 €uros
- Formule à 15 €uros
- Chèque ci-joint
- Mémoire administratif

Ci-joint mon règlement à l'ordre de

LES ANNONCES DE LA SEINE
12, rue Notre-Dame des Victoires - 75002 PARIS
Internet : <http://www.annonces-de-la-seine.com>
E-mail : as@annonces-de-la-seine.com